

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Conseil d'établissement

École des Pionniers

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

du conseil d'établissement

Chers parents, chers membres de l'équipe-école, chers élèves,

C'est avec un enthousiasme renouvelé que je vous présente le rapport annuel du conseil d'établissement. Encore une fois, les travaux du conseil ont pu permettre aux parents, aux membres de la communauté, aux élèves et aux membres du personnel scolaire de faire en sorte que les décisions qui y sont prises soient rassembleuses. Les remous des dernières années sont maintenant derrière nous et nous pouvons enfin nous concentrer sur le projet éducatif qui a été en ébauche tout au long de 2022-2023. Cet outil de planification stratégique va nous permettre de suivre avec rigueur la progression vers nos cibles en matière de réussite éducative.

Bien sûr, notre école est toujours en mouvement et prête à gérer le changement et c'est ainsi que nous avons pu accueillir de nouveaux membres dans l'équipe de direction : Joliane Baillairgé (gest. administrative), Julia Béland-Godin (dir. Adjointe) et Marie-Ève Harton (directrice). Il va sans dire que nous devons saluer chaleureusement Andrée-Anne Goudreau (dir. adjointe), Geneviève Demers (gest. administrative) et Jasmin Bélanger (directeur) qui ont été promus à d'autres postes de direction au sein de nos écoles sœurs du CSS des Découvreurs. Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles fonctions et soulignons leur dévouement qui a contribué à forger l'excellente réputation de l'école des Pionniers.

En mon nom, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil pour leur implication exemplaire. La qualité des travaux du conseil de même que cette ambiance d'ouverture et de collaboration leur reviennent entièrement. Il s'agit d'une preuve de leur engagement envers la réussite éducative de nos élèves. N'oublions pas qu'il s'agit d'une implication complètement bénévole et qui demande une préparation considérable au surplus des heures de présence au conseil. Chapeau à chacun de vous!

Martin Corbeil

Président du conseil d'établissement de l'École Des Pionniers 2022-2023

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	7
Annexes	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Adam Oueslati	Élève
Alexandra Houle	Parent
Delphine Boyer-Groux	Parent, substitut
Éloïse Levasseur	Représentante du service de garde
Émilie Croteau	Parent
Éveline Fortier	Parent, trésorerie
Geneviève Renaud	Enseignante au primaire
Gisèle Vachon	Parent,
Guillaume Gagné	Enseignant au secondaire
Isabelle Gingras	Représentante des professionnels
Jonathan Palmaerts	Parent
Kim Basque	Parent, substitut
Laurie Germain	Parent, substitut
Magalie Dubé	Représentante du personnel de soutien
Marleyne Caouette	Enseignante au secondaire
Martin Corbeil	Parent, Présidence
Maxime Gagnon	Parent, vice-présidence
Roseline Drolet	Représentante de la communauté
Roxanne Drolet	Parent
Stéphanie Després	Parent, Substitut
Valérie Rioux	Enseignante au préscolaire
Yannick Billette	Élève
Zachary Rivard	Élève

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
11 octobre 2022	Ordinaire
1er novembre 2022	Ordinaire
29 novembre 2022	Ordinaire
31 janvier 2023	Ordinaire
14 mars 2023	Ordinaire
4 avril 2023	Ordinaire
9 mai 2022	Ordinaire
6 juin 2022	Ordinaire
13 septembre 2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	-	-	Projet éducatif en refonte depuis 2008
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	9 mai	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	10 mai	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	6 juin	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	6 juin	Consulté, effectué	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	6 juin	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	6 juin	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	-	-	Pas utilisé
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	-	-	Pas utilisé
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	-	-	Pas utilisé
Consultation sur les critères de sélection de la direction		Consultation	Annuellement par le CSS
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	-		-
Transmission de documents à l'intention des parents	-	-	Pas utilisé
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	31 janvier	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	14 septembre	Consultation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	9 mai, 4 avril	Approbation	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	9 mai 4 avril	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	31 janvier, 4 avril, 9 mai	Approbation	Présentation au 30 novembre
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À chaque rencontre	Approbation, consultation	Il s'agit d'un point récurrent à l'ODJ
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services	14 mars	Approbation	Cours d'été-secteur secondaire

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents	-	-	-
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	4 avril	Consultation	Sondage pour le projet éducatif
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	En cours d'année	Consultation	Dépôt des calendriers des concentration
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	14 mars	Information	Entente avec la ville de st-augustin au regard des frais chargés pour l'utilisation de l'aréna
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	4 avril	Approbation	Prêt de locaux à VSAD
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	-	-	
Adoption du budget annuel de l'établissement	1 novembre	Adoption	Budget révisé présenté le 31 janvier
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Consultation sur les modifications aux aires de desserte	5 octobre 2022	Consultation	Aires de desserte Pionnier et Compagnons
Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement	1er novembre	Adoption	Révision annuelle
Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement	11 octobre	Adoption	
Consultation sur les priorités aux budgets d'investissement	31 janvier	Consultation	
Adoption des mesures budgétaire ciblées 2021-2022	6 juin	Adoption	
Approbation de la date de l'assemblée générale des parents	6juin	Approbation	

2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement d'une école est rarement mis en lumière en tant que pendant ses travaux qui pourtant sont ancrés dans le principe de démocratie participative à l'échelle locale. Le climat de travail caractérisé par la transparence et l'écoute durant nos travaux fait en sorte que nous n'attirons pas les projecteurs. Il s'agit sans équivoque d'un résultat en soi : une gouvernance saine et participative, sans éclats.

Parmi les résultats obtenus, on peut aussi compter sur le fait que la totalité des rencontres a pu avoir lieu en raison du quorum toujours atteint. De même que nous avons aussi respecté notre capacité à traiter nos sujets dans les temps prévus afin de pouvoir conclure nos séances à des heures raisonnables. Encore une fois, il peut sembler s'agir de résultats peu spectaculaires, mais il faut toujours garder en tête le temps précieux investi par chaque membre bénévole du conseil.

Je reprends le propos du rapport de l'an dernier à l'effet qu'il faut aussi regarder la feuille de route des dernières années pour constater que le conseil d'établissement est au cœur de prises de décisions façonnaent notre école pour de nombreuses années : ajout de la 5^e secondaire, agrandissement du pavillon Laure-Gaudreault, réfection des aires de récréation et bien d'autres projets. Prises indépendamment, il peut être difficile de constater les résultats obtenus par nos décisions. En revanche, prises dans leur ensemble et avec un pas de recul, on peut voir les jalons posés qui ont permis de se rendre au niveau où nous sommes.

Annexes

- Budget de fonctionnement 2022-2023 du conseil d'établissement de l'école des Pionniers